



REÇU LE
- 9 JAN. 2017
Mairie de TREGASTEL

Dossier suivi par : Emilie Leveau
Mail : e.leveau@inao.gouv.fr
Tél 02 40 35 82 32

Monsieur Paul DRONIOU
Maire

N/Réf : EL/CG - 01/2017

Espace Wazh-Veur
22730 TREGASTEL

Objet : PLU TREGASTEL 22

Nantes, le 6 janvier 2017.

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné le 11 octobre dernier, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, le projet du PLU de votre commune, arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 20 septembre 2016.

La commune de Trégastel est située dans l'aire géographique de l'appellation d'origine protégée (AOP) « Coco de Paimpol » (*produits et conditionnés*) ainsi que dans l'aire de l'indication géographique (IG) « Whisky de Bretagne ».

Elle appartient également aux aires de production des indications géographiques protégées (IGP) « Cidre de Bretagne », « Farine de Blé Noir de Bretagne » et « Volailles de Bretagne ».

Toutefois, je vous informe que l'INAO n'a pas d'objection à l'encontre de ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur et par délégation
La Déléguée Territoriale

Laurence GUILLARD